



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 07/11/2022

Nombre de membres  
composant le Conseil  
Municipal : 15

Nombre de membres  
en exercice : 15

Nombre de Conseillers  
présents : 14

Nombre de Conseillers  
représentés : 1

Début de séance : 20h30

Fin de séance : 22h30

L'an deux mille vingt deux, le lundi 7 novembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mercredi 28 octobre 2022, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

**Présents :**

Gérard Dèque, Samuel Péridy, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Francis Meuterlos, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Marlène Benoit, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Hervé Lacroix, Gaël Marandin, Florence Collino, Laurent Poncet.

**Excusés :** Nicolas Métivier

**Absent :**

**Pouvoirs :** Nicolas Métivier à Alicia Berthier-Derose

**Secrétaire :** Thierry Rolland

### MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LE COMITE DES FÊTES : TENUE DE REUNIONS

CONVOCATION  
LE 28 10 2022

M. le Maire explique que le Comité des fêtes a sollicité le prêt d'un local communal pour y tenir des AG et des réunions pour l'organisation des événements.

Le local mis à disposition du Club VTT n'étant plus utilisé, il est proposé de le confier au Comité des Fêtes.

AFFICHAGE LE

Le projet de convention a été transmis au conseil municipal.

15 NOV. 2022

Marlène Benoit et Laurent Poncet, faisant partie du bureau ils quittent la salle au moment du vote.

**Cet exposé entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés soit 13 :**

**- autorise la location, à titre gracieux, du local « Entrée A - Deuxième étage droite » au Comité des Fêtes,**

**- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

